



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES interne et CAER-CAPES

Section : Langues vivantes étrangères : chinois

Session 2023

Rapport de jury présenté par :
Isabelle PILLET
Présidente du jury

Thomas LAN NANG FAN
Secrétaire général

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Table des matières

Avant-propos	3
Statistiques	4
Rappel des épreuves	5
Propos préliminaires méthodologiques	9
Épreuve d'admissibilité : dossier RAEP (<i>coefficient 1</i>)	10
Épreuve d'admission : épreuve professionnelle en deux parties (<i>coefficient 2</i>)	12
Annexes : exemples de sujets	15

Avant-propos

Cette année encore, le jury du CAPES interne (public) et le CAER-CAPES (privé) section langues vivantes étrangères : chinois s'est réjoui de pourvoir tous les postes offerts.

Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats du concours 2023 et encourageons les candidats de la prochaine session à tenir compte des éléments d'analyse et préconisations de ce rapport ainsi que des précédents, que nous tentons de rendre les plus éclairants possibles. Le jury insiste également sur l'attention que les candidats doivent porter aux attendus des épreuves.

Enfin, le nombre de postes étant limité, nombreux sont les candidats qui auront pu éprouver une certaine déception, mais nous tenons à apporter nos encouragements aux candidats non admis, ainsi qu'aux futurs candidats.

Nous remercions chaleureusement tous les membres du jury pour leur travail consciencieux, efficace et bienveillant, ainsi que pour leurs contributions à la rédaction de ce rapport. Un grand merci également au Lycée Claude Monet de Paris qui a accueilli le concours dans un esprit d'engagement auprès du ministère.

Isabelle PILLET
Présidente du jury

Thomas LAN NANG FAN
Secrétaire général

Composition du jury :

L'arrêté fixant la composition d'un jury ou d'un comité de sélection est affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, jusqu'à la proclamation des résultats, dans les locaux de l'autorité administrative chargée de l'organisation du concours ou de la sélection professionnelle. Cet arrêté est, dans les mêmes conditions, publié sur le site internet de l'autorité organisatrice.

STATISTIQUES

CAPES INTERNE PUBLIC

Nombre de postes	6
Nombre d'inscrits	38
Nombre de dossiers RAEP présents évalués par le jury	23
Nombre de candidats éliminés car absents	15
Nombre de candidats éliminés	1
Nombre de candidats non éliminés	22
Nombre de candidats admissibles	11
Nombre de candidats présents à l'oral et non éliminés	11
Nombre de candidats admis au titre de la liste principale	6
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	0

Bilan de l'admissibilité - Notes/20

Barre d'admissibilité :	11	
Dossier RAEP	Moyenne des candidats non éliminés :	9,93
Dossier RAEP	Note minimum : 4	Note maximum : 15,25

Bilan de l'admission - Notes/20

Barre d'admission : 36/60 soit /20 :	—————▶	12
Epreuve orale	Moyenne des candidats non éliminés :	12,41
Epreuve orale	Note minimum : 8	Note maximum : 16,50

CAER-CAPES INTERNE PRIVE

Nombre de postes	4
Nombre d'inscrits	59
Nombre de dossiers RAEP présents évalués par le jury	39
Nombre de candidats éliminés car absents	20
Nombre de candidats éliminés	3
Nombre de candidats non éliminés	36
Nombre de candidats admissibles	9
Nombre de candidats présents à l'oral et non éliminés	9
Nombre de candidats admis au titre de la liste principale	4
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	0

Bilan de l'admissibilité - Notes/20

Barre d'admissibilité :	13	
Dossier RAEP	Moyenne des candidats non éliminés :	10,37
Dossier RAEP	Note minimum : 7	Note maximum : 16

Bilan de l'admission - Notes/20

Barre d'admission : 40/60 soit /20 :	—————▶	13,33
Epreuve orale	Moyenne des candidats non éliminés :	11,67
Epreuve orale	Note minimum : 6	Note maximum : 16

Rappel des épreuves

Ci-dessous est reproduit le descriptif des épreuves du Capes interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) section langues vivantes étrangères : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, néerlandais, portugais, russe¹.

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

Épreuve d'admissibilité : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep) (Coefficient 1)

Le dossier est adressé par le candidat au ministre chargé de l'éducation nationale dans le délai et selon les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat.

Le jury examine le dossier de Raep qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à une double correction. Il n'est pas rendu anonyme.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21 x 29,7 cm et être ainsi présentée :

¹ Disponible à l'adresse : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-interne-et-du-caer-capes-section-langues-vivantes-etrangeres-562>

- dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm
- sans retrait en début de paragraphe.

A son dossier, le candidat joint un ou deux exemples de documents ou de travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite,
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite,
- la structuration du propos,
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée,
- la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés,
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées, lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de Raep, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

Épreuve d'admission : épreuve professionnelle en deux parties (coefficient 2)

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'exposé : 30 minutes maximum
- Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel le sujet doit être abordé. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel le sujet doit être abordé. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

- Durée : 30 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue étrangère.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule en langue étrangère.

Nous reproduisons aussi ci-dessous les conseils du Capes interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/conseils-pour-l-epreuve-de-reconnaissance-des-acquis-de-l-experience-professionnelle-raep-de-1124>

Conseils pour l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep) de certains concours internes

Ces modalités concernent les concours internes du Capes (sauf pour les sections documentation et éducation musicale et chant choral), du Capet, et du CAPLP (sauf pour la section métiers de l'alimentation). Les concours de l'enseignement privés sont également concernés.

Contenu du dossier (conseils généraux)

Le dossier doit être établi conformément aux modalités décrites dans les arrêtés du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours.

Les candidats qui n'ont pas exercé leurs fonctions en présence des élèves peuvent éprouver une certaine difficulté à constituer leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Ces candidats ne doivent pas pour autant se sentir exclus des concours internes dès lors qu'ils remplissent les conditions d'inscription.

Ces candidats qui peuvent avoir exercé dans un autre niveau d'enseignement que le second degré (premier degré, enseignement supérieur), ou dans un autre département ministériel, ou qui souhaitent se reconverter dans une autre discipline, pourront faire état d'expériences pédagogiques observées ou montrer en quoi leur parcours leur a permis de construire une identité professionnelle qui leur permette d'exercer le métier de professeur dans la discipline choisie.

Les jurys ont en conséquence toute latitude, pour apprécier les expériences (formation initiale et/ou continue, quel que soit le ministère), même si elles sortent du domaine strict de l'enseignement (et de la vie scolaire), dès lors qu'elles auront permis de construire et de montrer au moyen du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience l'existence de compétences similaires à celles qui sont requises pour exercer le métier d'enseignant.

Les épreuves des concours internes ont été fixées afin de permettre d'apprécier des compétences pédagogiques et/ou éducatives transférables. Cependant, quelle que soit la situation vécue par le candidat et développée dans son dossier, les jurys apprécieront que le candidat se soit approché au plus près des requis fixés dans les arrêtés du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours.

L'épreuve d'admission exige des candidats une maîtrise disciplinaire et pédagogique à tout le moins solide.

Les candidats souhaitant valoriser une expérience professionnelle en formation continue d'adultes développeront plus particulièrement, à partir également d'une analyse précise et parmi leurs activités de formation, celle qui leur paraît la plus significative dans la mise en œuvre et l'animation d'actions articulées avec des situations relatives à leurs stagiaires et dans la mise en œuvre de méthodes pédagogiques appropriées. Ils indiqueront et commenteront, par exemple, leurs choix tant en ce qui concerne les activités d'enseignement et/ou de formation (face à face pédagogique permettant la transmission des savoirs et savoir-faire, incluant le suivi pédagogique individuel des stagiaires, l'évaluation et la validation des travaux des stagiaires, la présentation des dossiers des stagiaires) que dans les autres activités liées à l'acte de formation, notamment dans la conception et l'élaboration des formations, la mise en œuvre des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux différents publics, l'accompagnement de ces publics dans leur projet de formation et/ou d'insertion professionnelle.

Les candidats qui assurent ou ont assuré des fonctions d'enseignement doivent éviter de procéder à une micro-analyse détaillée de séance qui ne serait pas rattachée à une séquence ou à une description d'un parcours forcément trop rapide de l'ensemble de séquences d'une année scolaire.

La pertinence du choix de la séquence, au regard des enjeux de la discipline et la capacité d'analyse de son activité seront particulièrement appréciées.

Il est offert aux candidats de joindre à son dossier des documents ou travaux réalisés dans le cadre de l'activité décrite. Plus que le nombre qui reviendrait à un empilement peu représentatif, c'est la pertinence du choix et l'intérêt du document au regard de l'expérience d'enseignement analysée qui seront évalués.

D'une manière générale, la maîtrise de la langue, la qualité de l'expression, la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe sont des pré-requis indispensables pour la réalisation du dossier.

Propos préliminaires méthodologiques

Le concours interne doit être l'occasion de renouveler son regard sur son propre parcours. Le référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant peut constituer un point de départ pour réfléchir au métier d'enseignant, à la relation pédagogique avec ses élèves, aux valeurs de la république, à la nécessaire prise de recul face à ce métier en pleine évolution, etc. A ce titre, la réussite d'un concours ne peut être considérée comme une fin en soi, la formation continue des enseignants nourrissant en permanence l'activité professionnelle.

L'approfondissement de ses propres connaissances linguistiques et culturelles, de sa réflexion didactique et pédagogique par des lectures, de la formation et des échanges avec d'autres enseignants de langues vivantes et d'autres disciplines nourrissent en permanence l'activité professionnelle.

Le jury rappelle aussi que l'organisation de la pensée et du discours fait partie des compétences de l'enseignant. Nécessaire dans les deux étapes du concours (admissibilité et admission), cette structuration du propos traduit le cheminement de la pensée mais aussi et surtout la capacité à synthétiser ses idées au sein de son exposé, de même que hiérarchiser l'essentiel et le détail. Particulièrement pour ce qui concerne le RAEP, le jury a remarqué la difficulté de certains candidats à présenter leur propos de façon synthétique, se perdant souvent dans le détail de la description. Trop de détails entrave l'approche réflexive, la prise de hauteur et le recul. Ces approches sont indispensables au candidat pour l'analyse de sa pratique, et donc à l'évolution de ses compétences.

Que ce soit dans les dossiers RAEP ou lors des épreuves orales, le jury a remarqué la difficulté de certains candidats à communiquer de façon claire et efficace, le jury conseille de s'entraîner à la prise de parole en public.

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

Épreuve d'admissibilité (dossier RAEP)

Le jury rappelle le caractère personnel des dossiers des acquis et de l'expérience professionnelle.

À noter, les candidats ne sont pas autorisés à insérer dans le dossier RAEP des documents (ex : lettre de recommandation, compte-rendu d'inspection, etc.) qui viseraient à influencer le jury à l'aide d'éléments qui sont hors des attentes de l'épreuve.

1^{ère} partie du dossier :

La première partie du dossier a pour objectif de présenter le parcours du candidat dans son ensemble, y compris son entrée dans l'enseignement. Cette partie ne doit pas prendre la forme d'un curriculum vitae, ou d'une lettre de motivation. Le jury attend de pouvoir découvrir les compétences professionnelles issues des expériences vécues par les candidats.

Le candidat doit montrer en quoi les compétences mises en relief servent sa pratique professionnelle, toutes missions éducatives comprises, tant dans ses missions d'enseignement que dans ses activités éducatives et associatives annexes. Cette partie est aussi l'occasion d'exposer un parcours personnel de rencontres, autant d'ouvertures dont l'élève peut être le bénéficiaire.

De nombreux candidats ont évoqué dans cette partie l'hétérogénéité des élèves, prenant en compte l'élève et son parcours. Au-delà de cette allusion, le jury regrette que ce concept d'hétérogénéité ne soit pas davantage exploité dans la seconde partie du dossier.

Certains candidats indiquent que l'obtention du concours représente un aboutissement ou une récompense, mais trop peu se projettent dans un métier renouvelé.

2^{ème} partie du dossier :

La seconde partie du dossier doit présenter une réalisation pédagogique complète, qui ne doit pas se limiter à une présentation purement descriptive. Le jury doit percevoir les étapes du projet, les processus d'apprentissage, les phases d'entraînement (utiles à la réalisation finale mais aussi tout au long du processus), les évaluations, les progrès de ses élèves, les écueils rencontrés, etc. Les choix didactiques et pédagogiques doivent être justifiés, montrant ainsi la réflexion sous-jacente à la conception des enseignements et à leur efficacité auprès des élèves.

Ce projet doit s'inscrire dans les programmes de l'Education Nationale, faire référence à ses enjeux pédagogiques, tels que l'approche actionnelle, le déphasage oral/écrit, enfin, s'articuler avec des objectifs culturels. Les activités langagières doivent être clairement définies, leurs liens avec la production finale clairement établis.

Ce projet présenté doit être le fruit d'une réflexion personnelle, il ne doit pas être la simple copie d'un manuel. Le choix d'un manuel ne saurait dispenser de la réflexion personnelle et d'une démarche pédagogique adaptée à ses classes.

Le jury porte une attention particulière sur la faisabilité de toute activité présentée : certains dossiers comportent des contradictions entre objectifs, activités proposées, évaluations et réalisation finale. De même certains dossiers décrivent des activités qui semblent peu réalistes au regard de la réalité du terrain, semant le doute sur la faisabilité pédagogique. L'utilisation des outils numériques doit être adaptée aux objectifs fixés et répondre à un réel besoin.

Le candidat ne peut pas omettre de se pencher sur le sens des mots et définir les concepts et termes pédagogiques, faute de quoi ces derniers deviennent souvent un jargon creux et peu compréhensible. Les activités présentées doivent illustrer cette compréhension des termes employés.

Le bilan, lorsqu'il est présent, est trop rarement réflexif et ressemble fréquemment à de l'autosatisfaction, ou à une autocritique quelque peu superficielle.

La conclusion du dossier doit mettre en exergue la capacité du candidat à prendre du recul sur sa pratique et ses habitudes de classe, de même qu'à réfléchir à des axes d'amélioration concrets en regard de cette réflexion. Pour ce faire, relever des indicateurs de réussite ou de difficultés chez les élèves peut être d'un grand secours. De nombreux indices témoignent de l'adhésion -ou non- des élèves à une activité ainsi que de son efficacité. Le candidat doit montrer au jury qu'il est ouvert à ces indices, qu'il sait s'en saisir et les analyser, afin d'ajuster sa pratique professionnelle.

L'évaluation, sous différentes formes, n'est pas toujours évoquée par les candidats. Elle est pourtant un indicateur indispensable de la progression des élèves. La question essentielle de la remédiation, si elle est abordée, l'est trop souvent que très partiellement.

Le jury regrette que certains dossiers ne reflètent pas la personnalité du candidat, se limitant à des généralités, ce qui ne permet pas de percevoir l'approche individuelle que le candidat a de sa spécialité et de son enseignement.

La mise en forme et la structuration des propos doivent être claires : la difficulté de synthèse de certains candidats se perçoit dans des paragraphes trop longs et descriptifs dont les propos sont souvent redondants, la ponctuation parfois inappropriée, le découpage du propos est parfois illogique. L'organisation du dossier et l'argumentation sont pour le jury des indicateurs de la capacité du candidat à construire sa pensée, il est donc conseillé d'y accorder une attention particulière.

Le travail en interdisciplinarité et en coopération avec l'équipe pédagogique a été soulignée, mais là encore, le jury attend des candidats une réflexion sur son bénéfice pour ses élèves.

Le jury a particulièrement apprécié que certains candidats aient su réaliser une véritable analyse réflexive de leurs propres pratiques, illustrant bien les différents aspects de leur séance. Les meilleurs dossiers ont mis en avant l'observation de leurs élèves, leur préoccupation de la réussite de ces derniers, en leur proposant des tâches créatives et réalistes.

Épreuve d'admission

L'équilibre des coefficients (RAEP coefficient 1 ; oral coefficient 2) doit rappeler à tout candidat la primauté de l'épreuve d'admission. Les attentes du jury sont à la mesure de cette proportion.

Cette épreuve peut générer un grand stress, particulièrement dans les premières minutes de même que lors de l'épreuve de langue qui s'effectue sans préparation devant le jury. Cet aspect doit être pris en compte et travaillé en amont. Certains candidats perdent leurs moyens, nuisant ainsi à la qualité de leur prestation, malgré la bienveillance constante du jury.

L'entretien doit montrer une réelle capacité à dialoguer, à échanger et à convaincre mais aussi à gérer son temps de parole, à l'image de ce qui est attendu dans le métier d'enseignant. La qualité de dialogue avec le jury est essentielle.

La posture adoptée devant le jury doit refléter la capacité du candidat à gérer les interactions tant avec les élèves, collègues, les représentants de l'institution, personnels de direction et les parents d'élèves.

En effet, chaque candidat est amené à s'exprimer dans une langue qui ne lui est pas maternelle dans au moins une des parties de l'épreuve d'admission. Aussi le niveau de langue doit-il être adapté, à la hauteur du poste convoité. Ceci entraîne l'impérative nécessité de développer des stratégies de compensation pour pallier ses éventuelles faiblesses.

Épreuve orale sur dossier

Les dossiers pédagogiques peuvent convenir à plusieurs niveaux, le candidat doit mettre en lien les documents, opérer un choix justifié de classe et de niveau de langue afin que leur exploitation soit pertinente et éviter un flou qui dessert souvent la prestation du candidat et l'impression qu'en retirent les membres du jury. Le jury attend ainsi le statut de la langue, le nombre de séances, la période de l'année, son insertion dans la progression pédagogique et le niveau visé en référence au CECRL.

Les dossiers sont en général constitués de différents types de documents : textuels, iconographiques, audio-visuels. Comme cela est précisé dans les consignes de l'épreuve, le candidat est tout à fait libre de ne pas utiliser l'intégralité des documents, à condition d'en apporter une justification claire et argumentée.

La présentation du dossier doit être synthétique. D'une manière générale, le jury a regretté le temps trop long (jusqu'à quinze minutes pour certains candidats) passé à présenter, décrire, résumer les documents de façon linéaire sans en dégager immédiatement l'intérêt dans la perspective de l'exploitation pédagogique envisagée. Ainsi, le jury a apprécié des introductions concises et directement analytiques de l'ensemble du dossier, dégageant rapidement l'intérêt pédagogique du point de vue de l'élève. Il est conseillé de regrouper les documents en fonction de leur intérêt en regard de la problématique choisie.

Il convient de porter attention à ce que la construction de la séquence présentée ne soit pas une coquille vide : les pistes pédagogiques doivent être illustrées de façon précise, notamment associées à des consignes à l'élève. La séquence présentée doit être réaliste, adossée au contenu des programmes officiels de l'Education Nationale et en référence au CECRL.

Les propositions d'exploitation doivent être réalistes. L'exposé doit s'envisager en lien étroit avec la progression des élèves. Le jury a cherché souvent en vain la trace de cette progression dans l'acquisition de telle ou telle compétence. Il ne s'agit pas d'une commande à laquelle répondre mais bien, à l'appui des documents choisis, de concevoir et d'expliciter le cheminement de l'apprentissage des élèves et de ce que l'enseignant peut mettre en place pour le faciliter. Le candidat doit donner des pistes concrètes d'entraînement des élèves.

Même si les candidats se servent de vocabulaire didactique et pédagogique, le jury attend une réelle compréhension de ce lexique et qu'ils l'utilisent à bon escient. Par exemple, la tâche finale, toujours évoquée, s'est souvent révélée sans lien réel avec les activités proposées dans la séquence présentée.

Le jury remarque que la conception des séquences présentées reflète une vision trop descendante de l'enseignement. Il paraît nécessaire de rappeler que l'élève doit être **au centre des apprentissages**, point essentiel rarement évoqué dans l'exposé. Les candidats doivent mettre en évidence l'anticipation d'écueils ou d'achoppements, de même que les acquis du point de vue des élèves.

La plupart des candidats ont bien présenté les différentes compétences à acquérir pendant la séquence, sans toujours montrer les moyens pédagogiques mis en place pour les acquérir. Ainsi les compétences sinographiques, souvent évoquées en début d'entretien, ont été rarement développées dans l'exposé.

Le niveau de langue, tant en français qu'en chinois, s'est avéré parfois décevant. Le concours nécessite une véritable préparation, que ce soit au niveau des concepts pédagogiques, des connaissances générales et du niveau de langue attendu. Il est l'occasion d'élever les compétences "métier" ainsi que la culture générale.

L'entretien est l'occasion pour le candidat de montrer au jury sa capacité à prendre du recul, voire à se remettre en question, ce qui ne fut pas le cas pour tous les candidats cette année face à certaines questions du jury, l'analyse de ses propres pratiques étant la clef de la progression professionnelle.

Épreuve orale de langue

Dans cette seconde partie de l'épreuve, les candidats sont amenés à rendre compte d'un document écrit après en avoir pris connaissance en dix minutes en présence des membres du jury. Il est attendu des candidats une compréhension au minimum globale du document, suivie d'une mise en perspective de son contenu. Le candidat peut ainsi en dégager l'intérêt culturel et la problématique. Il s'appuie en cela sur ses connaissances générales. Ces connaissances sur la culture du monde chinois sont très larges, elles peuvent être d'ordre historique, géographique, économique, stratégique, sociétale, littéraire, ... L'actualité du monde chinois est aussi attendue de la part du jury. Il est attendu que le candidat soit à même de faire des liens entre le document et telle ou telle question plus large.

Le jury constate les lacunes de certains candidats concernant les fondements de la culture chinoise, sa littérature et ses auteurs, par exemple les grandes œuvres classiques et contemporaines. Il est inconcevable qu'un futur enseignant de chinois ne connaisse pas des auteurs tels que Li Bai ou des œuvres comme le Xiyouji 西游记, allant jusqu'à montrer parfois un apparent désintérêt pour la littérature chinoise. Cependant, le jury a constaté cette session l'amélioration globale du niveau de langue chinoise.

Le jury conseille aux futurs candidats des lectures régulières en chinois sur des sujets ouverts, de même qu'un entraînement préalable à l'épreuve, qui peut être stressante, de même qu'à l'analyse au-delà de la paraphrase, à l'aisance à communiquer et la fluidité de la langue.

Nous espérons que ce rapport permettra aux futurs candidats d'avoir des pistes pour se préparer au mieux aux épreuves du concours.

Annexes : exemples de sujets

Les sujets proposés à l'épreuve d'admission portent sur des sujets variés et liés au programme de cycle 4 et de lycée. On en trouvera ci-dessous deux exemples pour chacune des deux parties de cette épreuve.

Première partie : épreuve orale sur dossier
Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère
(notamment audio, textuels, vidéo)

Sujet numéro 1

Première partie : épreuve orale sur dossier

珍珠奶茶

资料 1

珍珠奶茶在全球的增长

珍珠奶茶的茶饮连锁店，是近些年中国突起的一股街头风景线。然而不仅在中国，这股奶茶风也吹遍全球，尤其是在北美市场上更是惊人的受欢迎。

有相关数据显示，全球珍珠奶茶销售额在 2017 年达到了 134.5 亿人民币，(...)在 2023 年达到 205.7 亿的全球市场规模。

仅在 2018 年，东南亚的珍珠奶茶订单就增长了 3000%，其中，北美市场占了 57% 的大头。



欧洲人普遍爱喝咖啡并非奶茶。根据国际咖啡协会的数据，2020 年欧洲咖啡消费量为 5435 万袋，占全球总消费量比重为 33%，而整个亚洲和大洋洲加起来不过消费了 3650 万袋，只达到 22%。就算往前倒推十年，咖啡仍然是日常饮品的主流方向。

这些都决定了奶茶店在欧洲的稀缺。直到 2010 年 BoBoQ 才在德国开出第一家专做奶茶的门店。然而等到了 2012 年底，整个德国的奶茶门店已经上升至 1300 家。德国目前是欧洲最大的奶茶消费市场。

英国人或许有点不一样，比起其他欧洲人，他们对奶茶的热爱几乎贯穿在血液里。根据英国泡茶协会的数据，英国每年对茶的消耗量是 600 亿杯，人均每年 900 杯，一天几乎 3 杯茶，而且他们喝茶，普遍是加奶的。甚至关于在喝茶时先加糖还是先加奶的细节，严肃的英国人都要讨论一番。

在法国巴黎，奶茶也同样诱人。在以甜点闻名的法国，清淡系的奶茶也同样可以打开市场。而且近些年来，随着“亚洲文化”在法国年轻人中的盛行，中餐、日本动漫、K-pop 等开始传播，同时，奶茶也随之进入法国人生活。一位法国里昂商学院的研究员 Anissa Pomiès 观察到珍珠奶茶已经成为法国社交的新元素，而且法国人从开始的不了解、不接受、到好奇、尝试，甚至逐渐依赖，奶茶甚至成为了亚洲的品牌象征，就像美国的星巴克一样。

<https://baijiahao.baidu.com/s?id=1739706744282591890&wfr=spider&for=pc>

资料 2

我的奶茶

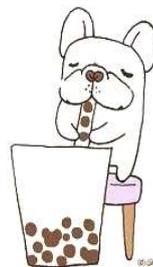
我有一只小狗，它的名字叫奶茶。为什么它会取这样一个名字呢？因为它的性格像奶茶，待人温和，让人心里总是感觉很温暖，暖暖的就像一位仙子在你身边时刻保护着你，回味有点甜甜的。

奶茶长着一对尖尖的耳朵，圆圆的脑袋像一个大大的足球，一双亮亮的眼睛如同宝石。它的尾巴长长的，毛很柔顺，毛量很多，能卷成一朵菊花样。奶茶还会用它的尾巴说话，高兴的时候，它会摇头摆尾；难过的时候，它的尾巴就会下垂，可有灵气了！

奶茶是一只音乐感很强的小狗。每次我没事做，播放音乐听的时候，奶茶一听音乐就跳起舞来，自娱自乐，有趣极了。

奶茶也是一只懂得关爱他人的小狗。记得有一次，我生病躺在床上不想动，奶茶依偎在我的身旁陪着我一整天。当我需要吃药时，奶茶听见妈妈的提醒，立刻跑去，用嘴巴含着药盒，又快速地跑过来，把药递给我，我心里顿时暖洋洋的。

我爱奶茶，希望它可以永远陪着我。



<https://www.t262.com/a/html/365605.html>

<https://zhuanlan.zhihu.com/p/92824956>

资料 3

喝珍珠奶茶对身体好吗？



<https://www.hk01.com/624464>



<https://www.mirrormedia.mg/story/20210506edi054/>



<https://blog.coolhealth.com.tw/2022/08/30/bubble-tea-health>

資料 4

Vidéo

<https://www.youtube.com/watch?v=NaGUDs4iibU>

珍珠奶茶被譽為台灣之光，手搖飲文化也成為台灣重要輸出之一。根據外貿協會統計，台灣人經營的茶飲店，在全球直營加盟超過 9000 家，最近還有一家連鎖手搖茶飲店，宣布要在比利時開 10 家分店，登上當地媒體報導。就連台灣製的"粉圓"，去年出口量 4 萬 3326 公噸，十年來增加了 10 倍。

(「鏡新聞」已在 MOD508 台與 YouTube 頻道同步播出。)

Sujet N°4

孙悟空

资料一：



资料来源：网络

资料二：



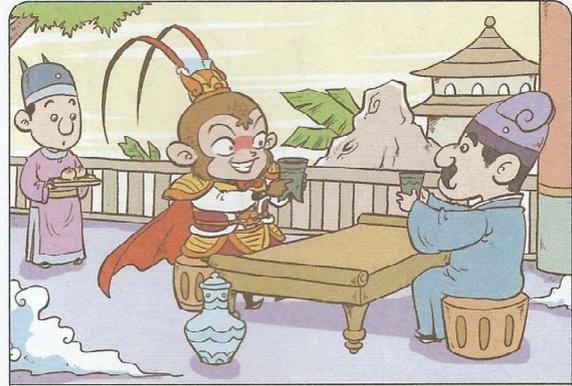
资料来源：网络



第七回

大圣闹天宫

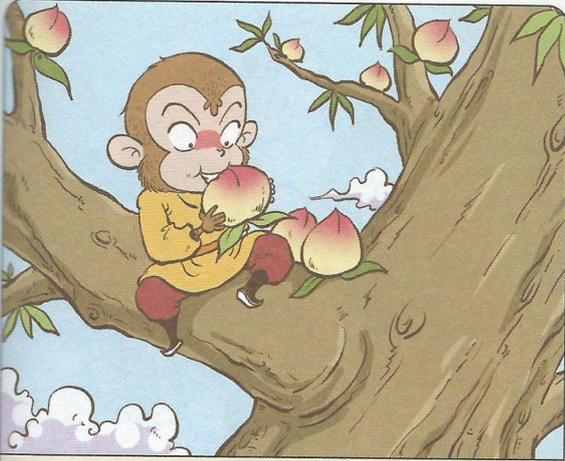
悟空心满意足，做起了齐天大圣。



01 悟空整日无所事事，于是经常找各大小神仙喝酒玩乐。



02 不久，玉帝让悟空去看管蟠桃园。悟空和土地来到园子，土地介绍说：“这里前、中、后各有桃树一千二百株。前树三千年一熟，吃了成仙得道；中树六千年一熟，吃了长生不老；后树九千年一熟，吃了与天地同寿。”



03 悟空爱吃桃子，就支开蟠桃园里的土地，脱掉官服和官帽，爬上树，专挑大个的仙桃，美美地饱餐了一顿。



04 悟空每隔几天就来偷吃一次桃。这天，他吃饱仙桃之后，变成二寸大小的小人在树叶底下睡着了。



05 就在这时，七仙女奉王母娘娘之命到蟠桃园摘桃，为一年一度的蟠桃会做准备。



06 七仙女来到蟠桃园没找着管园的悟空，只看见树上的桃子又小又青，觉得十分诧异。

来源：《西游记》（明）吴承恩（原著）幼狮文化（改编）湖北美术出版社

资料四：

Baidu 百科 悟空纪念日 进入词条

+ ★ 收藏 35 3

悟空纪念日

播报 编辑 讨论 上传视频

纪念日

2015年悟空真的好忙！龙珠最新剧场版《**龙珠Z：复活的F**》^[1]正在各大院线上映中，票房大卖；同时《**龙珠**》^[2-3]系列最新作《**龙珠超**》也将作为7月新番播出。^[4-6]

由于《**龙珠**》这一作品的影响力，为了表彰他对日本的贡献，自2015年起，日本纪念日协会^[7]正式认定5月9日为“悟空日”（日语中数字5和9连起来读的发音和“悟空”相同）^[8-9]。

中文名	悟空纪念日	性质	纪念日，二次元的碰撞
外文名	悟空の日	创建者	日本纪念日协会
		被纪念者	孙悟空，本名卡卡罗特

目录

- 1 永远的悟空
- 2 由来

永远的悟空

播报 编辑

孙悟空，本名卡卡罗特^[10]，赛亚人，三岁时被送到地球，被**孙悟饭**收养。

《**龙珠**》系列真正的主角，出生于**贝吉塔行星**的赛亚人。和所有下等战士一样，他也被派去别的行星进行征服行动。悟空因此来到地球，但是后来他撞伤头部失去记忆，忘掉了任务！和其他赛亚人一样，他也长着尾巴，并且看到满月时会变成巨猿。

在悟饭爷爷的抚养下悟空成长为一个快乐善良的小孩，毫无私心且非常天真。后来，他遇到了**布尔玛**，并且和她一起去寻找**龙珠**。再后来，他和**琪琪**^[11]结婚并且生下两个孩子——**孙悟饭**和**孙悟天**。

喜欢和强大的对手战斗，对手越强自己的兴奋之情也越强，被**破坏神比鲁斯**称其是世间罕见的格斗天才。

为了保卫地球，多次与实力强大的敌人战斗。

如今悟空将在《**龙珠超**》中重新演绎与破坏神比鲁斯之间的神与神之战，以及与复活的**弗利萨**之间的宿命之战。而且更有来自不同宇宙的神秘新角色登场将与悟空较量。



各个时期的悟空 (25张)



跨越三十年的悟空和布尔玛 (2张)



资料来源：<https://baike.baidu.com/item/悟空纪念日/18775001>

资料五：

为什么中日动画片里都有孙悟空？

2022年09月09日 11:23 来源：[中国新闻网](#) 作者 徐文欣 金旭

2022年，中国动画走过百年。这段跨越百年的长篇故事见证着中日动画人互相学习、成长的过往，也记录下两国友好交流、文明互鉴的印迹。

[.....]

经典动画何以体现中国故事的内核？动画如何为中日文化交流搭建桥梁？动漫产业发展之路何在？近日，中新社“东西问·中外青年对话”邀请上海美术电影制片厂副厂长陈波、东京大学表象文化论博士陈龔、日本孔雀动漫文化传播股份有限公司董事长远藤贵司展开对话。

[.....]

中新社记者：中国有哪些动画成功出海？这些作品是怎么创作出来的？

陈波：《大闹天宫》《哪吒闹海》《鹬蚌相争》《三个和尚》等取材自中国传统故事的动画作品多次在国际上斩获奖项，可以说是家喻户晓。以《大闹天宫》为例，这部动画将孙悟空这一中国式的神话英雄再现于银幕之上，被法国《世界报》誉为“美感上不输迪士尼，风格上完美呈现中国传统艺术的作品”。

中国动画之所以能够获得越来越多海外观众的关注，是因为独具特色的戏剧元素和绘画风格，为大家呈现了不一样的动画表达方式，这是“民族性”的高度提炼，电影的艺术表达跨越语言、国界和时间，铸就经典。从创作的角度来看，经典动画背后蕴含了老一辈艺术家对人生、对世界、对艺术美学的思考。不论是从表演的细腻程度、剧情结构，抑或是美术功底，优秀作品必定能够历久弥新，经受住时间的考验，给人以常看常新之感，为观众带来不同层面的思考。



资料图：《大闹天宫》中的孙悟空形象。



《手冢治虫物语 我的孙悟空》宣传海报

中新社记者：2022 年是中日邦交正常化 50 周年，动画产业如何推动中日人文交流？

远藤贵司：动画是文化传播中的重要产业，日本和中国同为亚洲国家，有相似的文化价值和社会环境，民众很容易产生共鸣。

中国动画在人物对话、人际关系、世界观、饮食及情感表达等方面都有独到之处，日本观众通过接触中国动画，会对中国文化产生浓厚的兴趣。因此，我认为要创造和扩大日中民间交流的机会，加强人与人之间的文化联系以寻求新的发展。

[.....]

资料来源: <http://www.chinaqw.com/yw/2022/09-09/340217.shtml>

资料六:

出自视频: 《被一只猴子迷住了》

资料来源: <https://www.youtube.com/watch?v=B3unM5iIH2U>

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

Sujet N° 3

心情

马未都

心情是个很抽象的东西，伪装得好的话只有自己知道，别人看不出来。(…)大部分人的心情都挂在脸上，我们都是凡人，生活中遇到的事情也基本上是凡事，即便你自己认为是天大的事情，在别人眼中也大不到哪儿去。比如家人罹患绝症，你觉得天都塌了，到了医院，医生也是一副见惯不惊的样子，照章检查，照方拿药；如果需要手术，医生只问你有没有人负责签字。至此，你也只好听天由命，没地儿说理去。

理论上，人的一生高兴的事情比郁闷的事儿少，所以只好自己找乐儿。过去老说穷欢乐穷欢乐的，说的都是普通人的生存哲学。穷人有办法自我调整，富人反而不行，碍于面子还没人能说，无法排遣就只好自咽苦果。穷人富人在古今社会各有各的难处，社会因此获得平衡。

我们今天的社会常常是大郁闷小欢乐。空气有霾了算是大郁闷，吃得不放心也是大郁闷，这些都是个人能力无法解决之事。小欢乐得自找，看看喜剧，发个段子，上上网，找个至死不见的人说说心里话，甚至往深了弄弄精神恋爱，大部分人都能借此排遣郁闷、寻找欢乐，让生活短暂得以充实。

其实，平衡是一种心情，是人生的必修课，是获得良好心态的途径。它需要自我练习，不断加入砝码，使之呈现平衡之势。心理不平衡，看待这个世界就是歪的。平衡必须自己找，别人给不了你，一个看什么都不顺眼的人，心情永远不

好，还怨天尤人。古人说，记人之善，忘人之过；记人之长，忘人之短；施人勿念，受恩勿忘。都是极为平常的一种修行过程，每个人都可以在生活中试试。

« 思维与智慧 »2014 年第 9 期

Sujet N° 4

每个人都要做自己的诗人

王小波

好多年前，我在京郊插队时，常常在秋天走路回家，路长得走不完。

我心里紧绷绷，不知道走到哪里去，也不知走完了路以后干什么。路边全是高高的杨树，风过处无数落叶就如一场黄金雨从天顶飘落。风声呼啸，时紧时松。风把道沟里的落叶吹出来，像金色的潮水涌过路面。

我一个人走着，前后不见一个人。忽然之间，我的心里开始松动。走着走着，觉得要头朝下坠入蓝天，两边纷纷的落叶好像天国金色的大门。我心里一荡，一些诗句涌上心头。就在这一瞬间，我解脱了一切苦恼，回到存在本身。

我开始辨认星座。有一句诗说：像筛子筛麦粉，星星的眼泪在洒落。在没有月亮的静夜，星星的眼泪洒在铃子身上，就像荧光粉。我想到，用不着写诗给别人看，如果一个人懂得享受静夜，我的诗对他毫无用处。

别人念了它，只会妨碍他享受自己的静夜诗。如果一个人不会唱歌，那么全世界的歌对他毫无用处；如果他会唱，那他一定要唱自己的歌。这就是说，诗人这个行当应该取消，每个人都要做自己的诗人。

在这种夜里，人不能不想到死，想到永恒。死的气氛逼人，就如无穷的黑暗要把人吞噬。我很渺小，无论做了什么，都是同样渺小。但是只要我还在走动，就超越了死亡。现在我是诗人，虽然没发表过一行诗，但是正因为如此，我更伟大。我就像那些行吟诗人，在马上为自己吟诗，度过那些漫漫的寒夜。

